



PRESENTATION DE LA CPTS DU NIORTAIS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Niortais est une association à but non lucratif.

Elle est officiellement constituée depuis fin décembre à l'issue de la signature d'une convention tripartite avec la CPAM et l'ARS. Elle bénéficie ainsi de financements de l'assurance maladie pour 5 ans pour le déploiement de ses actions (détaillées dans la plaquette) et le fonctionnement de l'association.

La CPTS a été créée à l'initiative de professionnels de santé pour répondre à des problématiques communes sur leur territoire.

C'est un dispositif qui permet à tous les professionnels de santé de se regrouper pour **décider collectivement d'une organisation de santé** répondant aux besoins des professionnels et aux besoins de la population (approche à l'échelle d'une population et pas seulement d'une patientèle).

L'intérêt est multiple :

1. Favoriser la coordination entre tous les acteurs du territoire
2. Améliorer la coordination ville-hôpital
3. Fluidifier les parcours de santé des patients et faciliter l'accès aux soins

La CPTS s'étend sur tout le territoire de la CAN et compte actuellement 119 adhérents. L'adhésion peut être individuelle et au nom d'un établissement. Elle est gratuite et chaque professionnel s'investit selon sa disponibilité. Les projets et les outils créés sont mis à la disposition de tous.

La CPTS est composée de professionnels libéraux et hospitaliers : dentistes, diététiciens, infirmiers, médecins généralistes et spécialistes, pédicure-podologues, pharmaciens, sages-femmes, cadres hospitaliers, ainsi que d'associations d'utilisateurs.

Les masseurs-kinésithérapeutes ne sont pas encore présents dans la CPTS. Or, **la représentation de l'ensemble des professionnels est un facteur essentiel dans la réussite de ce projet.**

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute information complémentaire.

CONTACT :

Charlotte PETIPAS
Coordinatrice - CPTS du Niortais
71-73 rue de Goise 79000 Niort
cptsduniortais@gmail.com



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE DEPISTAGE DIABETE DE TYPE 2 ET INSUFFISANCE CARDIAQUE

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Niortais a pour mission d'organiser les parcours pluri professionnels autour des patients.

Dans ce cadre, une démarche est engagée entre la CPTS du Niortais et le Groupement Hospitalier des Deux-Sèvres. Elle s'inscrit dans le programme de Responsabilité Populationnelle : *« l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire est responsable de l'amélioration de la santé de la population de ce territoire ainsi que de la prise en charge »*.

Une grande campagne de sensibilisation et de dépistage concernant deux pathologies chroniques, le diabète de type 2 et l'insuffisance cardiaque, a débuté début janvier 2022.

Le dépistage des facteurs de risques est réalisé via un QR Code à scanner permettant d'accéder à un questionnaire en ligne. Si le résultat montre un ou plusieurs facteurs de risque, le patient peut choisir d'être recontacté par une infirmière de la cellule de coordination de la CPTS ou de consulter directement son médecin traitant.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, la participation de tous les professionnels de santé proches du public est essentielle.

A ce titre, nous mettons à votre disposition les flyers (où se situent le QR Code) à distribuer au sein de vos cabinets. Nous pouvons également vous les transmettre par voie postale.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de mener à bien cette action de santé publique et sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

Christine RENOUX

Infirmière de la cellule de coordination

cptsduniortais@gmail.com

05 49 05 59 52

06 76 93 27 03

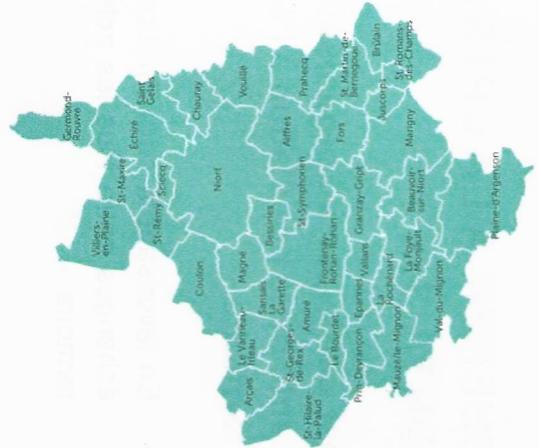
UNE CPTS C'EST ?

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé ont été créées par la loi santé de 2016, puis définies par la loi "Ma santé 2022" de 2018.

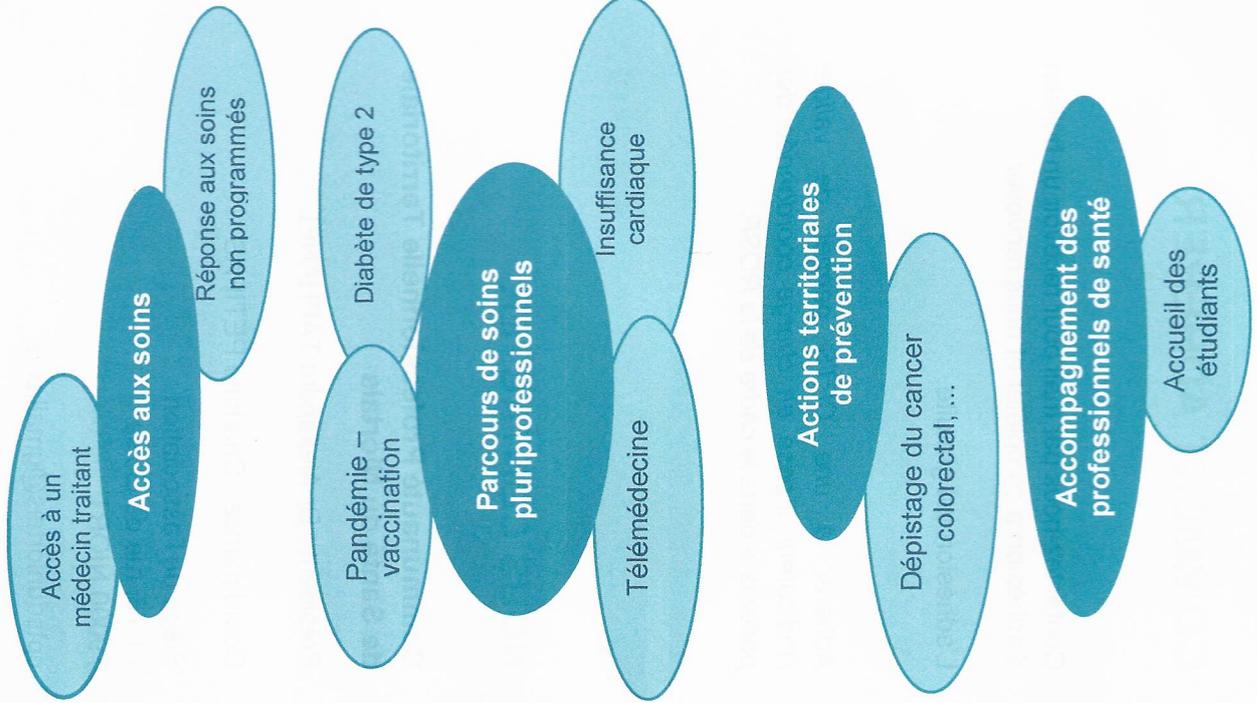
Une CPTS, c'est un regroupement de professionnels de santé qui souhaitent proposer une organisation de soins adaptée aux besoins d'un territoire tout en améliorant leurs conditions d'exercice.

Une CPTS est créée par et pour des professionnels de santé de premier recours.

Le territoire de la CPTS s'étend sur la Communauté d'Agglomération de Niort



LES MISSIONS



UNE ORGANISATION

Une CPTS offre un cadre administratif et des financements aux projets des professionnels de santé.

La CPTS s'appuie sur un **projet de santé** élaboré et porté par les professionnels et validé par l'ARS.

Ce projet définit, au regard des besoins de la population du territoire, les **missions à mener en coordination** sur un territoire.

Le déploiement de ces missions et leur financement sont définis par un contrat tripartite entre l'Assurance Maladie, la CPAM et la CPTS (Accord Conventionnel Interprofessionnel).

La CPTS est constituée en **association** de loi 1901.

Elle est composée de membres adhérents pluri-professionnels libéraux et salariés.

Elle peut intégrer des maisons de santé, des établissements sanitaires et médicosociaux, des acteurs du social et de la prévention, des associations d'usagers, etc.

Une coordinatrice assure la mise en œuvre des projets et la vie de l'association.

ADHERER A LA CPTS DU NIORTAIS...

C'est participer à l'organisation de la santé de la population à l'échelle du territoire.

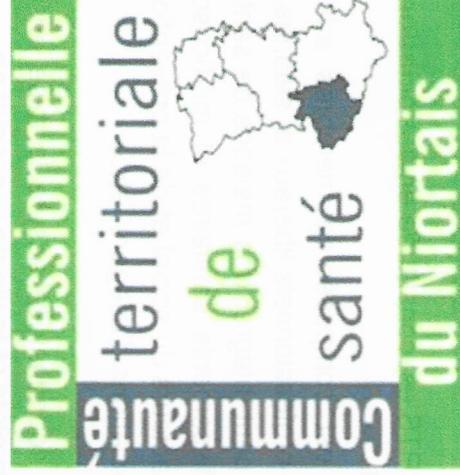
- En favorisant la **coordination** et les échanges entre tous les acteurs du territoire
- En améliorant l'**accès aux professionnels de santé**
- En fluidifiant les **parcours de soins** pluri professionnels
- En organisant collectivement les **soins non programmés**
- En agissant sur la **prévention**
- En participant à la **promotion du territoire** pour favoriser l'accueil des étudiants et l'installation de nouveaux professionnels
- En favorisant une **organisation efficace et pertinente** et ainsi plus respectueuse du temps des professionnels

COMMENT ADHERER

Contactez-nous par mail pour recevoir un bulletin d'adhésion à compléter et nous renvoyer.

L'adhésion est gratuite.

Adhérer à une CPTS permet de valider l'indicateur « prise en charge coordonnée des patients » dans le cadre de la ROSP.



NOUS CONTACTER

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Niortais

Président : Dr Alexandre TAPHANEL

Coordinatrice : Charlotte PETIPAS

Siège de l'association :
71-73, rue de Goise
79000 NIORT

cptsduniortais@gmail.com

05 49 05 59 52

Coordonner les acteurs

Faciliter l'accès aux soins

Fluidifier les parcours de santé

Améliorer les conditions d'exercice des professionnels